



*Le syndicat constructif*

SECTION SYNDICALE C.F.T.C. MANPOWER FRANCE

Permanence : 13, rue Dautancourt 75017 PARIS

Téléphone : 01.42.29.14.93  
Fax : 01.42.29.14.97  
Email : cftc-manpower@wanadoo.fr

Paris, le 5 mai 2004

Alain BEC  
13, rue Dautancourt  
75019 PARIS

Sté MANPOWER  
à l'attention de Mme Laurence MONNET-VERNIER  
Directeur des Ressources Humaines  
7/9 rue Jacques Bingen  
75017 PARIS

Copie : J.P. LEMONNIER

Madame le Directeur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les deux points suivants :

a) revalorisation des tickets restaurants :

Lors de la négociation annuelle des salaires début 2003 il y a donc un an déjà, nous vous avons demandé une revalorisation des tickets restaurants.

Vous nous aviez annoncé que leur valeur allait prochainement passer à 7 euros et à 7,50 euros à partir de septembre 2003 si la situation économique s'améliorait au second semestre.

Cette dernière augmentation de 50 centimes n'a pas été effectuée. Pourtant les résultats économiques de notre entreprise en 2003 sont excellents.

Nous vous demandons s'il vous plaît de bien vouloir procéder à l'augmentation de la valeur des tickets restaurant le plus tôt possible

b) revalorisation du barème des indemnités kilométriques :

Le barème des remboursements kilométriques des permanents n'a pas été revalorisé depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2000 !

L'écart entre le barème fiscal et celui de MANPOWER n'a cessé de se creuser au détriment des collaborateurs de notre société.

Nous estimons qu'il est urgent de procéder à la revalorisation de ce barème.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier et nous vous prions d'accepter Madame le Directeur, nos sincères salutations.

Alain BEC  
Délégué syndical central CFTC